

SUR LA PRÉSENCE DU GENRE *GUNDLACHIA* (PFEIFFER)  
(MOLLUSQUE ANCYLIDE) DANS LE CENTRE DE LA FRANCE

Par P. CALAS.

Nous avons trouvé à deux reprises dans le département de la Loire, la première fois en octobre 1944 à Riorges et la deuxième en septembre 1946 à Amions quelques trente kilomètres plus au Sud, d'assez nombreux exemplaires d'un Mollusque basommatophore ne correspondant à aucune des espèces et même des genres signalés dans « Mollusques terrestres et fluviatiles » de L. GERMAIN<sup>1</sup>.

L'allure de la coquille conduisait à penser qu'il s'agissait d'un Ancylide mais la présence d'une cloison occupant les deux tiers de la face inférieure en ne laissant à l'avant qu'une assez petite ouverture semi-circulaire paraissait fort déroutante au premier abord. En passant en revue les diagnoses données par THIELE<sup>2</sup> des différents genres d'Ancyloides nous constatons que le genre *Gundlachia* PFEIFFER<sup>3</sup> est précisément caractérisé par la présence d'un tel septum.

Nous avons pu comparer nos échantillons avec les figurations de différentes espèces de *Gundlachia* et en outre, grâce à l'obligeance de M. FISCHER, avec les échantillons de *Gundlachia petterdi* JOHNSTON (fig. 6) de Tasmanie, des collections du Laboratoire de Malacologie. La similitude est suffisamment grande pour que nous puissions affirmer que nos échantillons se rapportent bien au genre *Gundlachia*<sup>2</sup>.

La majorité de nos échantillons d'Amions représente ce stade juvénile qui précisément avait été primitivement pris comme type du genre par PFEIFFER<sup>3</sup>, nous en possédons cependant quelques échantillons avec une coquille plus développée, intermédiaire avec le stade parfaitement adulte qui est représenté par nos échantillons de Riorges correspondant alors à la définition du genre complétée plus tard par PFEIFFER<sup>4</sup>. Nous allons donner une description de notre coquille à ses différents stades de croissance.

1. 1931. GERMAIN (L.). Mollusques terrestres et fluviatiles. *Faune de France*, t. 22. *Ancylidae*, p. 546-53.

2. 1931. THIELE (J.). Handbuch der systematischen Weichtierkunde. *Gundlachia*, p. 483 (*Protancylus* tombe devant *Gundlachia* comme l'indique la note p. 1005).

3. 1849. PFEIFFER (L.). Neue Molluskengattung... *Zeitschr. f. Malakoz.*, t. 7, p. 98. (Analyse de l'article et reproduction de la diagnose par PETIT DE LA SAUSSAIE, *J. Conch.*, t. 1, p. 93).

4. 1852. PFEIFFER (L.). Bemerkungen über *Gundlachia*..., *Zeitschr. f. Malakoz.*,

Coquille juvénile : Coquille mince, fragile, translucide et de couleur cornée pâle mais ordinairement recouverte d'un enduit limoneux brun-rougeâtre ou brun-verdâtre. Bord antérieur parfaitement arrondi, bord postérieur un peu plus ogival, bords latéraux presque parallèles, légèrement convergents vers l'arrière, le droit encore moins convexe que le gauche, parfois même légèrement concave. Face supérieure bien convexe avec sommet situé vers les  $\frac{4}{5}$  postérieurs, nettement à droite du grand axe, occupé par la coquille embryonnaire assez exactement circulaire, déprimée en son centre puis brusquement plus convexe sur les bords, présentant une fine ornementation radiale qui se prolonge sur les premières zones d'accroissement, le reste de la coquille ne présentant comme ornementation que les stries d'accroissement fines et irrégulièrement espacées, de plus on distingue parfois, à la partie antérieure seulement, un certain nombre (jusqu'à une douzaine) de côtes rondes bien marquées, plus étroites que leurs intervalles, pas très continues d'une zone d'accroissement à l'autre. Les deux tiers de la base de la coquille (fig. 3), sont clos par un septum légèrement convexe dans sa moitié postérieure, de plus en plus déprimé vers l'avant pour laisser la place au pied de l'animal, marqué de stries d'accroissement fines et régulières de moins en moins concaves vers l'avant, leur maximum de concavité étant légèrement sur la gauche de la ligne médiane. Bord libre du septum un peu concave, un peu oblique dans son ensemble d'avant en arrière et de droite à gauche, plus ou moins réfléchi, laissant libre une ouverture semi-circulaire.

Dimensions de l'exemplaire figuré : Longueur : 1,8 mm., largeur : 0,9 mm., hauteur : 0,5 mm.

Coquille adulte : A partir du bord du septum et du bord antérieur de l'ouverture de la coquille juvénile se développe une sorte de pavillon dont l'ouverture ovale tend à devenir de plus en plus allongée d'avant en arrière au fur et à mesure de la croissance et dont la partie postérieure est appliquée contre le septum, au moins sur toute l'étendue de la région déprimée de celui-ci, la partie antérieure continuant la courbe de la coquille juvénile. Le grand axe de ce pavillon fait un angle net d'un peu moins d'une vingtaine de degrés avec celui de la coquille juvénile. A son développement maximum ce pavillon arrive à atteindre le bord postérieur de la coquille juvénile qui le déborde encore un peu sur le côté droit.

Dimensions de l'exemplaire figuré (fig. 1 a-c) : Longueur : 3,3 mm., largeur : 1,9 mm., hauteur : 0,9 mm. Des individus bien développés atteindraient sans doute 4 mm. de longueur.

Fréquente un milieu nettement palustre, où il vit sur les végétaux flottants ou immergés (typhas; nénuphars, joncs, sparganium et même feuilles mortes) à la manière de *Acroloxus lacustris* LINNÉ. Dans la station de Riorges nous avons récolté en même temps : *Acroloxus lacustris* LINNÉ, *Planorbis crista* L., *Pl. corneus* L. ; dans celle d'Amions : *Pl. crista* L., *Limnaea limosa* L.

t. 12, p. 180, pl. 1, fig. 1-16. (Ces figures sont reproduites par BOURGUIGNAT, 1856 : Du genre *Gundlachia*, *Amén. malac.*, t. I, p. 74-7, pl. 1, fig. 15-30. Remarquons que BOURGUIGNAT dit de *G. ancycliformis* PFEIFFER qu'elle a le sommet strié radialement, tandis que THIELE en fait le type de la section *Gundlachia* s. s. à sommet lisse.

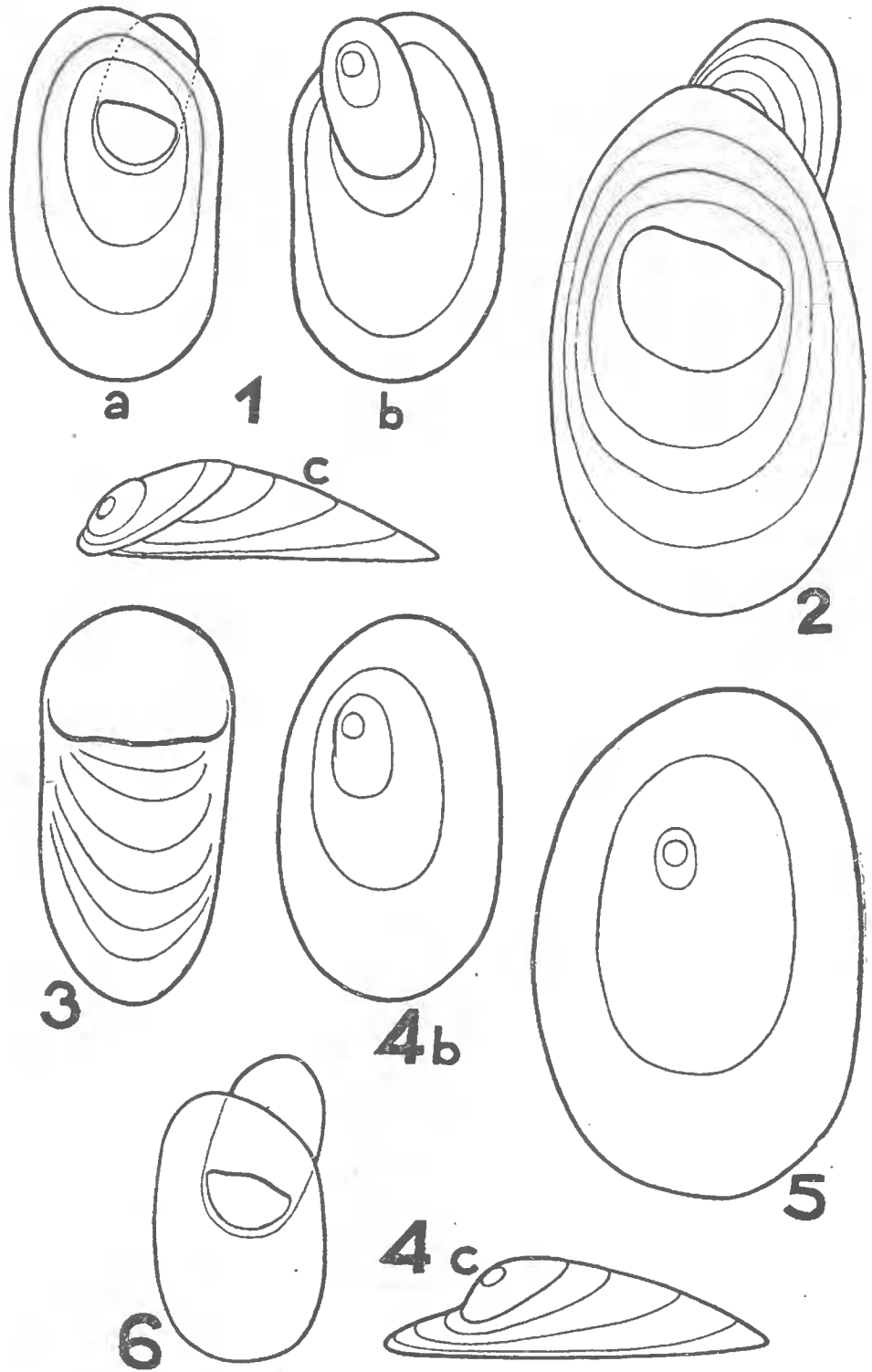


FIG. 1. *Gundlachia* sp. *a*, face ventrale ; *b*, face dorsale ; *c*, vue du côté droit. Grossissement  $\times 12$ . Echantillon adulte, Le Grand-Marais à Riorges (Loire). — FIG. 2. — *Id.*, échantillon un peu moins adulte, grossissement  $\times 24$  env., Amions (Loire). — FIG. 3. — *Id.*, forme juvénile, face ventrale, grossissement  $\times 24$  env., Amions (Loire). — FIG. 4. — *Id.*, forme sans septum ; *b*, face dorsale ; *c*, vue du côté droit, grossissement  $\times 12$ . Le Grand-Marais à Riorges. — FIG. 5. — *Id.*, échantillon plus grand, grossissement  $\times 12$ . Etang d'Arthun à Arthun (Loire). — FIG. 6. — *Gundlachia petterdi* JOHNSTON, face ventrale, grossissement  $\times 12$  ; Tasmanie (Collections du Laboratoire de Malacologie).

Répartition actuellement connue : Riorges (Loire), le Grand-Marais (3-10-1944) ; Amions (Loire) dans une petite mare située dans un pré en contrebas à gauche de la route à 1 km. du bourg en descendant sur Saint-Germain-Laval (6-9-1946).

Il est à remarquer que cette forme s'est trouvée toujours en compagnie d'une forme d'Ancylide présentant exactement les mêmes caractères sauf la présence d'un septum et ceux qui en découlent : même allure surbaissée, même sommet déprimé avec une sculpture radiale, même ornementation de la partie antérieure du test, même biologie également. Si bien que nous sommes amenés à nous demander s'il ne s'agirait pas de deux formes, l'une avec septum et l'autre sans septum, d'une seule et même espèce. De tels faits se présentent pour quelques espèces de *Ferrissia* d'Afrique du Sud (*F. jarquhari* WALKER, *F. equiefensis* WALKER, *F. cliffdeni* CONNOLLY = *Gundlachia burnupi* WALKER)<sup>1-2</sup>. *Ferrissia* et *Gundlachia* s. s. sont deux sous-genres voisins de *Gundlachia* s. l. tel que l'entend THIELE et qui semblent ne pouvoir être séparés que d'après les caractères de la radula.

L'examen de la radula permettrait d'affirmer que nos échantillons appartiennent bien à une seule et même espèce et de les ranger correctement dans l'un ou l'autre des sous-genres *Gundlachia* ou *Ferrissia*. La présence d'une sculpture radiale sur le sommet déterminerait ensuite facilement la section : *Ferrissia* s. s. pour *Ferrissia* ou bien *Kincaidella* pour *Gundlachia* s. s.

Distribution de la forme sans septum. En plus des deux stations précitées où nous avons trouvé les deux formes ensemble, nous connaissons de cette forme sans septum un grand nombre de stations assez largement réparties dans les départements de la Loire, de la Saône-et-Loire et de l'Allier. C'est plus que nous n'en connaissons dans la même région de *Acroloxus lacustris* LINNÉ. Nous sommes donc en présence d'une espèce banale que l'on peut être sûr de retrouver dans la région en la recherchant dans son milieu. Nous la connaissons actuellement des communes suivantes : Allier : Dompierre-sur-Besbre ; Saône-et-Loire : Melay ; Loire : Urbise (2 st.), La Pacaudière (2 st.), Vivans, Saint-Forgeux-l'Espinasse (2 st.), Nandax, Vougy (3 st.), Perreux, Roanne (2 st.), Saint-André-d'Apchon, Saint-Alban-les-Eaux, Lentigny (2 st.), Riorges, Parigny, Notre-Dame-de-Boisset, Dancé (2 st.), Amions, Saint-Germain-Laval, Pommiers, Arthun.

C'est cette forme que nous avons déjà signalée sous le nom

1. 1939. CONNOLLY. Survey of the South African Mollusca. *Ann. S. Afr. Mus.*

2. 1926. WALKER (B.). Notes on South African *Ancylidae*. *Occ. Pap. Mus. Zool. Univ. Michigan*, n° 175.

d'*Ancylastrum* <sup>1-2</sup>. L'opinion que nous avons alors émise qu'il s'agissait peut-être d'une forme particulièrement déprimée d'*Ancylastrum strictum* MORELET <sup>3</sup> nous semble donc maintenant erronée.

Du fait qu'aucune *Gundlachia* n'a encore été signalée en Europe à l'état vivant à notre connaissance on aurait pu penser à une introduction récente suivie d'acclimatation, mais les mollusques aquatiques ne se transportent pas si facilement et nos premières trouvailles remontant à 1939 excluent l'hypothèse d'une importation lors des plus récentes opérations militaires. Sans exclure *a priori* l'hypothèse d'une acclimatation plus ancienne signalons toutefois que si des *Gundlachia* vivantes n'ont encore été signalées que hors d'Europe il existe une espèce fossile du Miocène du Bassin de Mayence : *Gundlachia francofurtana* BOETTGER <sup>4</sup> dont la forme juvénile, seule connue, ressemble beaucoup à nos échantillons mais dont la taille est nettement plus grande : longueur 3 mm. alors que les nôtres ne font à ce stade que 2 mm. au grand maximum. On retrouve en particulier la même ornementation de la partie antérieure du test, malheureusement BOETTGER ne précise pas si son espèce a le sommet lisse ou sculpté. Il serait tentant d'admettre que nos individus sont les descendants et les représentants actuels de cette espèce dont *Ancylus senckenbergianus* décrit du même gisement par BOETTGER serait la forme sans septum.

Le fait que notre espèce ait passé inaperçue jusqu'à présent peut s'expliquer peut-être par sa très grossière ressemblance avec *Acroloxus lacustris* LINNÉ et aussi par ce que notre région n'avait été jusqu'ici que superficiellement explorée du point de vue malacologique.

1. 1944. ROGER (J.), CALAS (P.). Quelques mots sur les Ancylidés. *Bull. Soc. linn. Lyon*, t. 13, n° 2, févr. 1944, p. 31-2.

2. 1945. CALAS (P.). Encore quelques mots sur les Ancylidés. *Bull. Soc. linn. Lyon*, t. 14, n° 1, janv. 1945, p. 16.

3. 1931. GERMAIN (L.), *op. cit.* *Ancylastrum strictum*, p. 550-1, fig. 576-7.

4. 1877. BOETTGER (O.). Ueber die Fauna der Corbicula-Schichten im Mainzer Becken. *Paleontographica*, t. 24, p. 185-219. *G. francofurtana* : p. 191, pl. XXIX, fig. 1 a-d, 2, 3. *A. senckenbergianus* : p. 200, pl. XXIX, fig. 7 a-d.